



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE L'ÉLECTRICITÉ
ET DU GAZ DE L'EU'RE

FICHE DE POSTE

CONSEILLER(E) EN RENOVATION BATIMENTAIRE / ECONOME DE FLUX

NIVEAU REQUIS

Niveau BAC +2 minimum (spécialité énergétique et/ou thermique du bâtiment)
Filière technique
Technicien ou ingénieur territorial ou contractuel de niveau équivalent

PROFIL

Savoir être :

- Aisance dans l'expression écrite et orale,
- Rigueur, disponibilité,
- Qualités organisationnelles,
- Capacité de synthèse et d'analyse,
- Qualités relationnelles et sens du travail en équipe,
- Capacité à argumenter, convaincre et vulgariser.

Savoir-faire :

- Connaissances en maîtrise de l'énergie et thermique du bâtiment,
- Connaissances en comptabilité énergétique et méthodes de calcul en coût global,
- Capacité d'analyse financière,
- Maîtrise des outils informatiques courants,
- Capacité à rédiger des rapports,
- Maîtrise de l'expression écrite (grammaire, orthographe, syntaxe).

MISSIONS

Missions principales :

- Sur les communes de moins de 10 000 habitants pouvant bénéficier du service de Conseil en Energie Partagé (CEP) :
 - prioriser de manière rationnelle les différentes actions de rénovation,
 - préciser le calendrier et les différentes étapes nécessaires à la concrétisation des projets,
 - accompagner au montage des projets : plan de financement, analyse juridique, assistance à la rédaction des cahiers des charges (maîtrise d'œuvre, travaux,...),
 - orienter les collectivités vers les financements pouvant être sollicités et l'aider dans le montage des dossiers,
 - assurer le suivi des performances post-travaux et proposer tout ajustement qui s'avérerait nécessaire (réduit, ...),
 - mettre en place une communication pédagogique sur les économies de consommations et dépenses énergétiques post-travaux bien souvent difficiles à interpréter (définition d'indicateurs de suivi,...),
- Sur les communes de plus de 10 000 habitants ne pouvant bénéficier du service de Conseil en Energie Partagé (CEP), également :
 - réaliser l'inventaire du patrimoine de la collectivité et l'analyse des consommations et dépenses énergétiques afin de prioriser ensuite le programme de travaux à réaliser,
 - assurer le suivi des consommations et dépenses énergétiques post-travaux.
- Animer, coordonner et suivre le dispositif ACTEE et de manière générale tout dispositif de financement pouvant être obtenu par le SIEGE pour le compte des collectivités.

Missions secondaires :

- Participer aux projets de développement d'énergies renouvelables (photovoltaïque sur bâtiments/ombrières de parkings publics et bois-énergie notamment) et projets transversaux en partenariat avec les collaborateurs du service Transition énergétique en charge de ces missions.

POSITIONNEMENT HIÉRARCHIQUE

Rattaché(e) au Responsable du Service Transition Energétique.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaires variables dans les conditions générales d'ouverture des bureaux
Déplacement à prévoir sur l'ensemble du département de l'Eure avec véhicule de service mis à disposition en fonction des besoins
Participation aux différentes manifestations générales